

NAKAMURA-DELLOYE Yayoi

Équipe ALPAGE - INRIA Rocquencourt, Paris

Étude contrastive français-japonais : comportements syntaxiques des interrogatifs et indéfinis

Notre article décrit les marqueurs interrogatifs et indéfinis en français et en japonais. Cette étude, qui fait partie des travaux de linguistique contrastive dédiés à l'élucidation des différences inter-langues, nous a permis en particulier de découvrir les particularités des comportements syntaxiques des interrogatifs/indéfinis en japonais. Nous allons tout d'abord présenter les études linguistiques contrastives (§ 1), notamment leurs objectifs et leurs applications. Nous nous intéresserons ensuite aux systèmes interrogatifs et indéfinis en français, notamment aux travaux de Le Goffic sur les mots en Qu- (§ 2), avant de passer en revue les systèmes en japonais (§ 3). Nous examinerons enfin de plus près les comportements syntaxiques des mots japonais concernés (§ 4).

1. Etudes linguistiques contrastives : objectifs et applications

La recherche contrastive est un domaine de la linguistique visant à élucider les propriétés de différentes langues à travers des études contrastives et à saisir la véritable nature de notre langage (ISHIWATA et TAKADA 1990). Ces recherches sont principalement menées dans le cadre de l'enseignement de la langue et leurs fruits sont, en général, également mis à profit dans ce domaine d'enseignement. Comprendre la différence de fonctionnement entre la langue maternelle des apprenants et la langue cible permet de comprendre leurs erreurs et surtout de prévoir les difficultés auxquelles ils doivent faire face. Les études contrastives peuvent être réalisées à différents niveaux : les études peuvent porter sur un sujet phonologique afin d'examiner les différences des systèmes phonologiques, ou sur un thème syntaxique, tel que les structures argumentales des verbes.

L'étude sur les comportements syntaxiques des interrogatifs et des indéfinis que nous allons présenter fait partie de ces travaux contrastifs et pourrait proposer des solutions efficaces dans des contextes d'enseignement.

2. Étude sur les systèmes interrogatif et indéfini en français

Le système des interrogatifs français est constitué des pronoms (qui, que, quoi), des adjectifs (quel) et des adverbes (où, quand, comme, comment, combien, que dont, pourquoi). Tous les termes appartiennent étymologiquement à une seule et même famille, famille indo-

européenne des termes en Kw- (LE GOFFIC 1992, 1993, 2002). Les termes français en Qu- sont également utilisés pour former, en plus des interrogatifs, des indéfinis et divers types de connecteurs inter-propositionnels. Les travaux de Le Goffic sur les mots en Qu- visent à déterminer le rapport entre ces différents emplois. Il essaie de dresser une présentation unifiée et globale de l'ensemble des emplois de ces termes à partir de la thèse centrale que les termes en Qu- sont des marqueurs désignant une variable. Dans une phrase interrogative, ce terme représente la variable dont on cherche à calculer la valeur. En emploi indéfini quantifié existentiellement, on affirme qu'il existe une valeur pour cette variable sans la préciser. Le Goffic tente également d'expliquer par la notion de variable le mécanisme de la connexion des deux propositions réalisée par ces termes en Qu-. Il existe en français deux types de connexions inter-propositionnelles. Le premier type de connexion est réalisé par un pronom relatif (« Le livre **qui** est sur cette table est à moi »), qui marque l'identité de deux éléments des propositions reliées. Le second type de connexion est assuré par un pronom appelé intégratif, élément « cheville » qui est à la fois constituant des deux propositions (« **Qui** dort dîne »). Dans cette construction, le terme en Qu- joue un rôle de variable universellement quantifiée, de manière à exprimer la relation logique comme : « Pour tout x (relevant de l'humain / du lieu / ...), si f(x), alors g(x) ». Pour la phrase d'exemple : « pour tout homme x, si x dort, alors x dîne ». Les structures de subordination avec ce mécanisme de variable réalisé par les termes interrogatifs/indéfinis se retrouvent, de façon remarquablement semblable, dans le français et dans beaucoup d'autres langues, même très éloignées (LE GOFFIC et WANG XIU LI, 2002).

Le Goffic pose donc l'hypothèse que cette articulation entre interrogation, indéfinition, et subordination peut représenter un élément d'une quelconque grammaire universelle. Nous pouvons alors nous demander si le japonais confirme l'universalité de ce rapport entre les marqueurs interrogatifs, indéfinis et surtout subordonnants. Afin de répondre à cette question, nous allons examiner les systèmes interrogatifs/indéfinis en japonais.

3. Systèmes interrogatifs et indéfinis en japonais

Les interrogatifs japonais, appelés « *gimongo* », forment également une classe inter-catégorielle. Dans la grammaire (MASUOKA & TAKUBO 1992), ils sont définis comme constitués de substantifs (*dare, nani, itsu, ikutsu, ikura*), d'un adverbe (*naze*) et de mots déictiques, eux-mêmes inter-catégoriels : formes substantives (*dore, doko, dochira*), adnominales (*don.na, dono*), adverbiales (*dô, don.nani*). Nous appelons désormais ces mots interrogatifs en japonais les mots DNI.

Les mots DNI s'emploient également, à l'aide de certaines particules, comme des indéfinis que la grammaire (MASUOKA et TAKUBO 1992) appelle « *futei-go* ». Ces mots DNI, lorsqu'ils sont suivis d'une particule « *ka* », forment des indéfinis quantifiés existentiellement.

heya - ni - dare ka - iru

« Il y a quelqu'un dans la chambre »

Les mots DNI, suivis de la particule « *demo* », constituent des indéfinis quantifiés universellement.

nan demo - taberareru

« (Je) peux manger n'importe quoi »

Les marqueurs interrogatifs suivis de la particule « *mo* » sont utilisés avec la négation pour exprimer l'absence d'objet concerné.

doko mo - ikitaku - nai

« (Je) ne veux aller nulle part »

Les travaux linguistiques récents, notamment générativistes comme (MIHARA 1994), analysent ces structures à mots DNI en distinguant bien deux fonctions différentes, l'une assurée par les mots DNI et l'autre par les éléments qui les accompagnent. Ils considèrent que les mots DNI sont des unités sémantiquement non autonomes et que leur valeur sémantique ne peut être déterminée que par la présence d'un élément spécifique qui les régit syntaxiquement. Ainsi, dans la phrase :

[*dare ga - nani wo - kaimashita*] - *ka*]

« Qui a acheté quoi ? »

la particule finale « *ka* » attribue une valeur interrogative aux mots DNI, « *dare* » et « *nani* » qu'elle régit syntaxiquement. De même, dans la phrase :

[*dare ga - nani wo - itte*] - *mo*] - *boku wa - kinishi nai*

« Quoi qu'on me dise et quoi que ce soit, je ne me préoccuperais aucunement »

la particule « *mo* » qui introduit la subordonnée, donne une valeur d'indéfini quantifié universellement aux mots DNI, « *dare* » et « *nani* » qu'elle régit syntaxiquement. Les travaux (ONOE 1983) réalisés dans un cadre plus classique, analysent ces structures à mots DNI de la même manière afin de proposer une description systématique de l'ensemble des emplois des mots DNI et ils les interprètent comme des variables, de même que Le Goffic l'a fait pour le français.

Comme nous venons de le voir, il est effectivement aisé de reconnaître le parallélisme des systèmes d'interrogatifs et d'indéfinis en japonais. La question se pose donc notamment sur l'existence ou non de l'emploi subordonnant (connecteur inter-propositionnel) des mots DNI.

Étant donné que le japonais ne dispose pas de structure relative, et que toutes les constructions déterminant un substantif sont réalisées sans connecteur comme les constructions intégratives en français, il est possible de dire que tous les substantifs japonais peuvent assurer le rôle de « cheville ». Notre étude revient alors à montrer que les marqueurs interrogatifs/indéfinis japonais DNI font partie ou non de cette catégorie de substantifs capables d'assurer le chevillage dans une phrase complexe.

L'examen des phrases japonaises équivalentes des exemples d'intégratifs en français, semble infirmer l'emploi intégratif des DNI en japonais. En effet, comme nous pouvons le constater dans les phrases d'exemple ci-dessous, les hyperonymes occupent la position où l'on pensait voir apparaître des mots DNI.

*oboreru - * dare / mono - wa - wara - wo - mo - tsukamu*

« Qui se noie attrape même une paille »

*hi - no - nai - * doko / tokoro - ni - kemuri - wa - tatanu*

« Il n'y a pas de fumée sans feu »

Nous pouvons alors nous demander si les mots DNI ne possèdent qu'une capacité très restreinte de recevoir des éléments déterminants. En effet, comme nous l'avons remarqué dans nos travaux antérieurs (NAKAMURA-DELLOYE 2010), le caractère substantif d'un mot concerne deux capacités distinctes : capacité à déterminer un élément et capacité à être déterminé. Même les mots classés dans la catégorie substantif, possèdent ces deux capacités plus ou moins limitées.

4. Etudes des comportements syntaxiques des mots DNI

Afin de déterminer leur capacité de réception des éléments déterminants, nous examinons quelques phrases avec les mots DNI en différents emplois indéfinis — indéfinis en quantification existentielle, en quantification universelle, et avec négation.

4.1. Première étude

Comme nous pouvons le constater dans les exemples, il est difficile voire impossible d'ajouter aux indéfinis quantifiés existentiellement un élément déterminant tel qu'un qualificatif ou une proposition.

? *tsumetai - nani ka - ga - tabe tai*

(sens voulu) « (Je) veux manger quelque chose de frais »

Comment alors exprimer correctement le contenu de ces deux phrases ?

En fait, nous devons les reformuler avec un substantif générique, en conservant les mots indéfinis en position adverbiale de la matrice.

nani ka - tsumetai - mono - ga - tabe tai

« (Je) veux manger quelque chose de frais »

Les indéfinis avec quantification universelle en mots DNI suivi de « *demo* », ne peuvent pas avoir non plus de qualification par une proposition.

* *anata - ga - iku - doko demo - tsuiteikimasu*

(sens voulu) « Je vous suivrai où vous irez »

Une construction plus naturelle est, comme pour l'emploi indéfini de quantification existentielle, la constitution du syntagme autour d'un substantif générique déterminé par une subordonnée, avec le mot DNI dans une position adverbiale.

doko demo - anata - ga - iku - tokoro - e - tsuiteikimasu

« Je vous suivrai où vous irez »

Une construction encore plus naturelle est celle formée avec une structure de condition constituée autour d'un substantif générique, dans laquelle le mot DNI reste dans la position adverbiale de la matrice.

anata - ga - iku - tokoro - nara - doko demo - tsuiteikimasu

« Je vous suivrai n'importe où si c'est l'endroit où vous allez »

Il en va de même pour les mots DNI dans une phrase négative.

* *sekai isan - ni - shitei sareta - doko (ni) mo - itte inai*

« (Je) ne suis allé dans aucun endroit classé au patrimoine mondial »

Une construction naturelle est également celle constituée autour d'un terme générique avec le syntagme DNI dans une position adverbiale, cette fois plutôt juste avant le verbe.

sekai isan - ni - shitei sareta - tokoro - wa - doko (ni) mo - itte inai

« (Je) ne suis allé dans aucun endroit classé au patrimoine mondial »

Ces premières réflexions nous ont montré que les mots DNI n'avaient qu'une capacité très restreinte à être déterminé. Afin de vérifier ce résultat des premières études, nous avons examiné de manière plus large les utilisations réelles de ces mots DNI et leurs structures dans un corpus.

4.2. Étude sur le corpus

Notre corpus est constitué de 11 romans publiés entre 1926 et 1985 contenant au total 66 899 phrases. Les textes des années 70-80 représentent 60% du corpus, ceux des années 50-60, 30%, enfin les textes avant 1950 représentent 10%.

Dans un premier temps, nous avons étudié les occurrences de « *nani ka* », indéfini quantifié existentiellement.

Les structures où apparaissent « *nani ka* » se distinguent d'abord en deux grands types :

1) Les structures dans lesquelles « *nani ka* » est introduit par une particule casuelle :

- *kanarazu - kanojo - wa - nani ka - wo - omoi dasu - ni - chigai nai* (Tsutsui)
- *nani ka - ga - kakete iru* (Fujiwara)
- *hito - ga - nani ka - ni - fureta - yôna - keiseki - mo - nakatta* (Murakami)

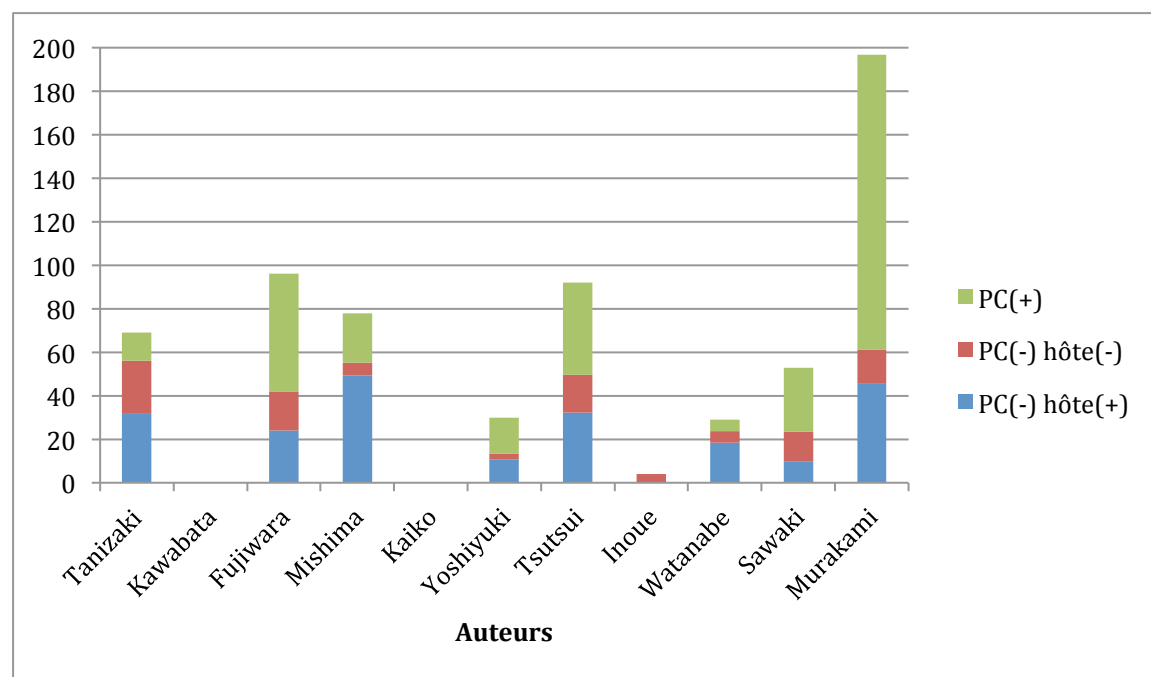
2) Les structures dans lesquelles « *nani ka* » apparaît dans une position adverbiale sans particule casuelle. Ces dernières se divisent elles-mêmes en deux types :

2.1) Les structures dans lesquelles il existe un complément que nous appelons **hôte sémantique**, dont « *nani ka* » précise le caractère indéfini :

- *nani ka - hon - wo - yonde ita* (Mishima)
- *nani ka - shikake - ga - shite aru - rashii* (Tanizaki)
- *nani ka - kangaegoto - ni - muchû - de - wasurete shimatta - rashii* (Fujiwara)

2.2) Les structures dans lesquelles l'hôte sémantique est absent :

- *Uiko - wa - nani ka - katari kaketa* (Mishima)
- *Kono hito - wa - nani ka - dekiru - hito - da - to - omou n desu* (Sawaki)
- *hokani - nani ka - kizuki masen ?* (Inoue)



Le schéma ci-dessus montre l'utilisation des expressions indéfinies dans ces trois structures selon les auteurs à l'aide des fréquences normalisées. Tout d'abord, un constat assez

surprenant est qu'il n'y a aucune occurrence d'indéfini quantifié existentiellement chez Kawabata et Kaiko et très peu chez Inoue. L'utilisation importante des expressions indéfinies est constatée chez Fujiwara, Tsutsui et surtout Murakami. Les structures avec indéfini introduit par particule casuelle sont principalement utilisées par ces trois auteurs et la préférence pour cette structure est nettement marquée chez Fujiwara, Murakami et Sawaki. Il serait intéressant de pousser notre analyse ici mais revenons plutôt à notre question principale sur la possibilité de détermination des indéfinis.

Notre première étude a donné comme hypothèse que les indéfinis japonais pouvaient difficilement recevoir une détermination. Nous ne trouvons effectivement aucune occurrence de « *nani ka* » sans particule casuelle ni hôte sémantique précédé par une détermination. La vérification concerne donc notamment les deux autres structures : « *nani ka* » avec hôte sémantique et « *nani ka* » suivi d'une PC sans hôte sémantique.

Comme nous l'avions prévu, il existe un grand nombre de structures dans lesquelles l'hôte sémantique reçoit des éléments déterminants.

1. *nani ka - iya na koto - ga - atta* (Tsutsui)
2. *nani ka - ayashii tokoro - ga - aru no ?* (Tanizaki)
3. *nani ka - utsukushii - chiisa na shikisai no uzu no yôna mono - ga - atte* (Mishima)
4. *nani ka - shakumei no kikaki - ga - erareru darô* (Mishima)
5. *nani ka - kawatta setsubi - ga - aru wake demo nai* (Murakami)

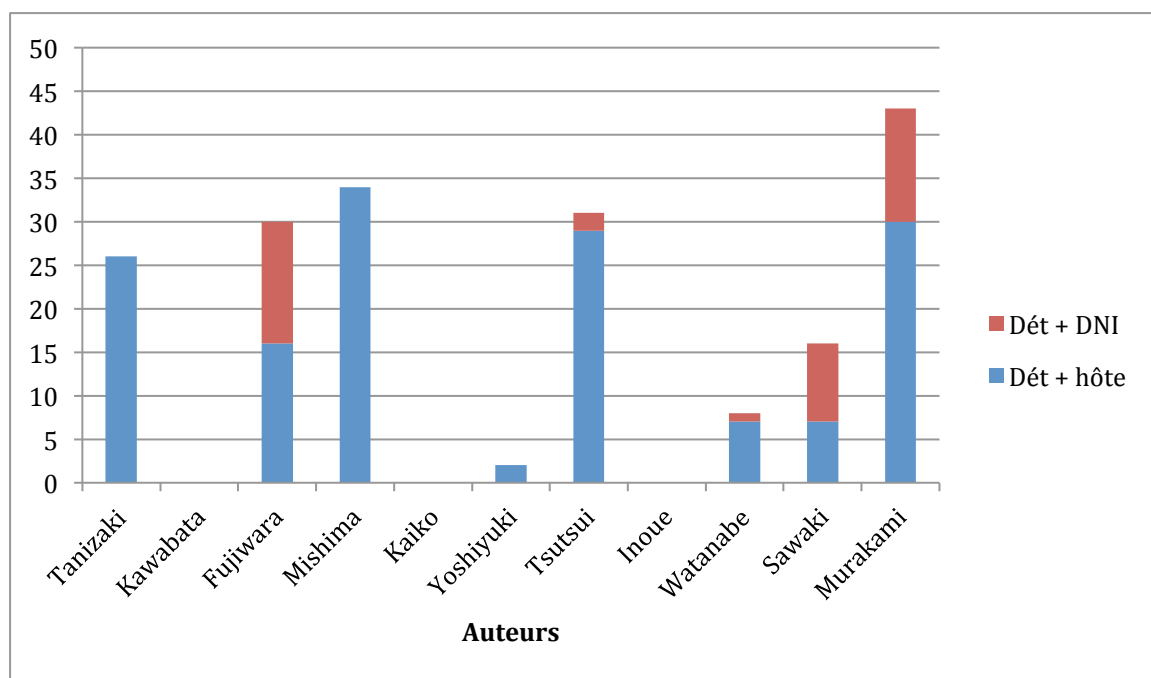
Les hôtes sont souvent des termes génériques ou des substantifs formels, comme « *koto* » ou « *mono* », mais aussi des hyponymes comme « *setsubi* ».

Contrairement à notre hypothèse, il existe également des constructions confirmant la possibilité de la détermination des mots DNI.

1. *futsû no ningen ni nai - nani ka - wo - nanase - ga - motte iru* (Tsutsui)
2. *jibun wo sasaete kureru - kyôryoku na - nani ka - wo - muishiki ni - sagashi motomete ita* (Fujiwara)
3. *kokoro no sonzai ni musubitsuite iru - nani ka - ga - nokotte iru* (Murakami)

La détermination peut être réalisée par divers types de constructions : dans l'exemple 2, « *nani ka* » est déterminé par une proposition et un qualificatif.

Pourquoi alors dans les phrases que nous avons utilisées lors de nos premières réflexions, les indéfinis acceptaient mal une détermination. Il est peut-être possible de trouver une réponse dans le schéma présenté ci-dessous indiquant la répartition des structures employées selon les auteurs.



En effet, les constructions de détermination d'indéfini ne peuvent être constatées que chez certains auteurs. Elles sont utilisées principalement par trois auteurs : Fujiwara, Murakami et Sawaki. Une des explications possibles est que cette possibilité de détermination des indéfinis est assez récente et que leur utilisation est de plus en plus développée avec les écrivains contemporains qui cherchent à donner à leurs œuvres un style particulier. Il est également possible de supposer l'influence des langues étrangères : cette structure est peut-être introduite sur le modèle d'autres langues tout comme ce qui a eu lieu abondamment à l'époque de *Genbun-itchi-undo* (le mouvement pour l'unification des langues parlée et écrite). Cette hypothèse de l'influence des langues étrangères correspond bien à l'utilisation importante de cette construction par Murakami et Fujiwara, qui ont vécu tous les deux longtemps aux États-Unis.

Conclusion

Les travaux de Le Goffic montrent l'articulation entre l'interrogation, l'indéfinition et la subordination, réalisées toutes par les mots en Qu- qui jouent le rôle de variable dans ces structures. Nous avons alors examiné le cas japonais.

Les mots que nous avons appelés DNI sont utilisés aussi bien comme des interrogatifs que des indéfinis et ils jouent le rôle de variable dans ces structures comme dans le français. Le parallélisme de ces deux systèmes est encore plus fort en japonais et toutes les expressions sont constituées sur la base des termes DNI et ce sont les particules les accompagnant qui déterminent leur valeur sémantique exacte. La question était donc surtout posée pour la

subordination et nous avons étudié les comportements des termes DNI dans les phrases complexes.

Cette étude nous a permis de découvrir le fait que les mots DNI, quoique catégorisés substantifs, n'ont pas ou très peu de capacité à recevoir une détermination, contrairement aux mots français en Qu- qui peuvent jouer pleinement le rôle des connecteurs. Toutefois l'examen plus poussé sur un corpus a donné un résultat qui contredit cette conclusion de la première étude. Mais l'analyse détaillée du résultat a montré également que l'emploi de cette construction était limité à certains auteurs, et que ces mêmes auteurs continuaient à utiliser aussi les structures classiques avec un hôte sémantique. Une des explications que nous proposons est que cette construction est assez récente et que seuls les écrivains contemporains l'utilisent. L'influence des langues étrangères est également une autre explication possible. En effet, l'emploi de cette structure est important chez les écrivains qui ont un rapport étroit avec les États-Unis tels que Fujiwara ou Murakami. Par un survol sur un autre corpus, nous avons également remarqué que cette construction apparaissait plus dans les textes traduits.

Afin de vérifier ces explications hypothétiques, il faut encore des examens plus systématiques sur un corpus plus important (avec des textes traduits) et une étude diachronique apportera certainement des éléments profitables. Il est également important de déterminer les conditions exactes qui permettent et qui ne permettent pas une détermination des mots DNI, en vue de différentes applications, notamment de l'enseignement du japonais.

Bibliographie

Ishiwata et Takada (1990) *Taishô gengogaku* [Linguistique contrastive], Tokyo : Oufuu.

Le Goffic (1992) *Que en français : Essai de vue d'ensemble*. *Subordination* (Travaux Linguistiques du CERLICO), 5.

Le Goffic (1993a) *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.

Le Goffic (1993b) *Les subordonnées circonstancielles et le classement formel des subordonnées*, In C. Guimier (Ed.) *1001 circonstants*, Caen : Presses Universitaires de Caen, pp. 69 – 102.

Le Goffic (1994) *Indéfinis, interrogatifs, relatifs (termes en Qu-)* : parcours avec ou sans issue, In : *Faits de langues*, n°4, pp. 31-40.

Le Goffic (2002) *Marqueurs d'interrogation / indéfinition / subordination : Essai de vue d'ensemble*, *Verbum*, XXIV (4), pp. 315 - 340.

Le Goffic et Wang Xiu Li (2002) *Les pronoms interrogatifs-indéfinis du chinois : L'exemple de shéi « qui/quelqu'un/quiconque »*, *Verbum*, XXIV (4), pp. 451 - 471.

Masuoka et Takubo (1992) Kiso nihongo bunpô [Grammaire japonaise de base], Tokyo :
Kurishio Shuppan.